

bien de la Couronne & du Commerce de ses Sujets, sont cause que les impôts, les taxes, le vingtième, les demandes au Clergé, & les nouvelles rentes créées en dernier lieu, subsistent encore bien du tems. Car l'on continuë à se prêter beaucoup à cette partie. Outre ce qu'on a dit jusqu'ici là-dessus, la Cour a depuis peu contracté avec des particuliers de *Rouën* & de *Dieppe* pour la construction de quelques Vaisseaux de guerre, qu'ils se sont engagés de livrer dans un certain tems. Sa Majesté a fait aussi un remplacement d'Officiers de Marine, par lequel elle a nommé un Vice Amiral, deux Lieutenans-Généraux, trois Chefs d'Escadre, 27. Capitaines de Vaisseaux, 72 Lieutenans & 80 Enseignes. Le Vice-Amiral est le Chevalier de Camilly, les deux Lieutenans-Généraux sont le Chevalier d'Espinaï & Mr. d'Orves, & les Chefs d'Escadre Mrs. de Massiac, Perier l'aîné, & le Comte de Guay. Nous rapporterons comme chose relative à la Marine, qu'outre le nouveau Canal qu'on va creuser en *Provence*, & dont le Royaume en général, de même que la Province en particulier, s'attendent de retirer un très-grand avantage, comme nous l'avons inarqué en son tems, on parle d'établir un Port de Mer dans la *Manche*.

Il paroît même un Mémoire sur les avantages qu'on en retireroit, reconnus d'après la visite de l'Intendant de la Généralité de *Caën*, & d'après les opérations de Mrs. du Hamel & de Fouchy, de l'Académie Royale des Sciences, & de Mr. de St. Pierre, Ingénieur en chef au Port de l'Orient. On remarque dans ce Mémoire
 « Que la *Basse-Normandie* semble être la seule
 « Province du Royaume, situées sur la Mer, à
 » laquelle